

N° 74 Juin 2020





Chères cruciblanchaises, chers cruciblanchais,

Comme vous le savez, notre pays traverse un moment particulièrement difficile de son histoire, et cela risque malheureusement de s'inscrire dans la durée, l'état d'urgence sanitaire étant prolongé au moins jusqu'au 10 juillet.

Après le choc épidémiologique et l'épreuve de ces huit semaines de confinement, durant lesquelles des régions ont payé un lourd tribut humain, rendons hommage aux soignants et à tous les intervenants qui ont travaillé pendant cette crise majeure pour nous permettre de continuer à vivre dans les meilleures conditions.



Malgré le déconfinement, la plus grande prudence reste de mise dans nos écoles, nos commerces ainsi que dans les transports en commun et tous les lieux publics.

Nous devons poursuivre nos efforts d'adaptation et veiller, au quotidien, au respect des gestes barrières et des mesures de distanciation, davantage encore avec l'été qui arrive.

Enfin, tous ensemble, maires, autres élus, services préfectoraux, nous tâcherons de lutter contre cette épidémie en appliquant les protocoles prescrits bien qu'ils soient souvent complexes à mettre en œuvre.

Concernant le volet électoral, vous avez choisi de me faire confiance lors du scrutin du 15 mars dernier et je vous en remercie vivement.

COVID-19 oblige, la mise en place du nouveau Conseil Municipal s'est faite le 25 mai, après un délai de quelques semaines, et c'est avec un très grand honneur que je deviens votre nouveau Maire pour les six années à venir.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous les habitants qui m'ont apporté leur soutien et/ou leur aide durant la campagne électorale.

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, n'hésitez pas à venir me rencontrer, je saurai me rendre disponible pour échanger sur vos préoccupations ou vos projets.

Le temps est venu de nous mettre au travail, avec la nouvelle équipe municipale, afin de nous permettre la mise en œuvre et l'aboutissement des projets pour notre village.



Merci de votre confiance! Portez-vous bien!

Le Maire : Gilles Charollais

Le nouveau conseil municipal. (Promis, au prochain numéro, ils enlèvent le haut !)



Toutes les informations urgentes, les rendez-vous, les comptes-rendus sur votre



NUMÉRIQUE

La page Facebook "Commune La Croix Blanche" vient d'être créée.



C'est une page officielle et elle est disponible à cette adresse : https://www.facebook.com/communelacroixblanche

Toutes les informations relatives à la commune y seront publiées.

Cette page vous permettra d'être informés de l'actualité de la commune, sur les événements à venir, ainsi que sur les alertes et les publications de la mairie. Elle fera la liaison avec le site internet actuel.

Afin de dynamiser la communication de notre commune, nous allons œuvrer pour vous informer régulièrement de la vie locale sur l'ensemble des supports disponibles par diffusion papier (info commune) et numériques (site internet et page Facebook).

Christophe MATHIEU

CHRONIQUE DES HABITANTS DU VILLAGE

Nous souhaiterions inclure dans les futurs numéros de l'Info Commune, des petites chroniques apportées par les habitants du village.

Ainsi, nous vous proposons d'amener votre contribution en rédigeant votre témoignage sur un épisode ou une anecdote liés à l'histoire de notre village et auxquels peuvent être joints des illustrations, photos etc...

N'hésitez pas à envoyer votre petite ou grande histoire à l'adresse suivante :

Mail: info.communication.lcb@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

Nous avons la chance d'avoir une bibliothèque municipale à côté de la salle des fêtes, n'hésitez pas à y passer. Monique et Liliane, les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront avec plai-

sir, tous les mardis de 15h00 à 18h00 sauf au mois d'Août.

Vous pouvez faire vos réservations par téléphone et passer chercher vos livres à la bibliothèque. Il y a des livres pour tout âge et tout genre. Si votre livre n'est pas sur place, elles peuvent vous le commander et vous l'aurez très rapidement.

Pour plus de convivialité, elles prévoient d'organiser des évènements comme une soirée contée par exemple.

ÉCOLE DE LA CROIX BLANCHE

C'est dans un contexte très particulier que je rédige, en tant que 2^{nde} adjointe au Maire de La Croix Blanche et référente de la commission enfance, jeunesse et éducation, ces quelques lignes pour la première Info Commune de notre mandat.

La réouverture de l'école a été rendue possible le mardi 12 mai 2020 grâce à la

volonté commune du personnel municipal, des enseignants et avec le concours de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, monsieur Pignon, en application du protocole sanitaire.

Dès le 12, mai, Mme Branger, directrice de l'école de La Croix Blanche a ainsi pu accueillir, dans les meilleures conditions possibles au vu de la situation, un groupe d'un peu moins de 15 élèves.

Dès le 18 mai, elle a été rejointe par Mme Montagnac, qui a pu à son tour accueillir un nombre restreint d'enfants.

M. Sudre, quant à lui, assure une continuité pédagogique de chez lui, tout en étant solidaire de ses collègues.

La « classe dojo» s'est avérée être pendant tout le confinement un outil informatique indispensable assurant la communication entre l'équipe enseignante et les parents.

Mme Vidalou, cantinière, prépare comme toujours des repas adaptés et de grande qualité à vos enfants, avec Sylvie, Christine et Maryse. Elles font toutes preuve d'un grand professionnalisme en adaptant leurs pratiques de travail.

Le transport et l'accueil périscolaire sont également assurés de façon adaptée, dans le respect des exigences de distanciation sociale.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour remercier chaleureusement tous(tes) les intervenants(es) pour leur investissement face à l'ampleur de la tâche quant à l'organisation de l'accueil des enfants, tant dans le respect des règles sanitaires, que dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique. Bravo à tous!

Merci aux parents d'élèves de l'école de La Croix Blanche ainsi que leur personne ressource qui ont fait preuve de compréhension, d'adaptation et de solidarité en ces temps si particuliers pour tous.

Nous espérons que cette situation reste exceptionnelle et qu'un retour à un fonctionnement « plus normal » de l'école sera possible à la rentrée, mais nous n'avons, à ce jour, aucun élément d'information.

Restons solidaires!

Nathalie BORTOLINI





DANS LA SÉRIE : COMMERCES ET ARTISANS...

Doriane vous accueille du lundi au samedi de 7h00 à 92h00

Le restaurant est ouvert le midi et le soir sur réservation. Vous pourrez bénéficier d'un menu (entrée-plat-dessert-1/4 de vin) au tarif de 13.50 €. A l'épicerie comme au restaurant, les gérants vous

proposent des produits frais et de proximité.

Tous les jours vous retrouvez du pain frais de la boulangerie « Gascon » de Laroque et, sur commande, des gâteaux et viennoiseries.

Possibilité de livraison à la demande.

N'hésitez pas à réserver au 06.73.38.89.24



KOOL CAFÉ



LA POSTE

Pour rappel votre agence postale est ouverte:

de 8h00 à 10h50 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00-11h50.

A l'agence vous pouvez :

- acheter vos timbres, enveloppes prêtes à poster, des emballages pour vos colis.
- bénéficier des services de réexpédition ou de garde du courrier.
- déposer le courrier ou les colis à expédier : la levée se fait chaque jour à 12h00 sauf le samedi à 10h30.
- retirer les lettres ou colis recommandés.
- effectuer des opérations financières de dépannage ; retraits d'espèces ; transmission de versements d'espèces.
- faire des photocopies.

Maryse a notamment une grande qualité d'accueil . Elle se fera une joie et un devoir de vous servir avec sa bonne humeur et son sourire légendaire!

Nathalie BORTOUNI

REMERCIEMENTS

L'équipe municipale tient à adresser de vifs remerciements aux infirmières du village, Rachida Hann et Laure Andrea pour leur précieuse coopération dès le début de la crise sanitaire elles nous ont permis de recenser et d'apporter l'aide nécessaire à toutes les personnes

isolées ou ayant des besoins particuliers.



Rachida HANNOURI

Laure ANDREA



Adresse: 966 av Pyrénées, 47340 LA CROIX BLANCHE

Vous pouvez les joindre tous les jours au : 05 53 68 87 79 de 7h à 20h30

Maryline CANIVENC



Toutes les informations urgentes, les rendez-vous, les comptes-rendus sur votre

BRUITS DE VOISINAGE

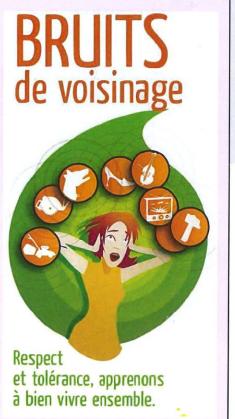
Suite à de nombreux retours d'administrés sur les nuisances sonores, notam-

ment le week-end, nous tenions à vous informer ou à vous rappeler les règles élémentaires et de bon sens à respecter. Celles-ci sont applicables dans l'ensemble des communes du département.

Vous trouverez ci-dessous un extrait de l'arrêté préfectoral $\, N^{\circ} \, 2015$ -013-0002 du 5 janvier 2015 :

ARTICLE 10 - Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, compresseur à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau/ou arrosage, etc..., dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30.
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



RECENSEMENT... DES COMMERCES ET ARTISANS

Nathalie BORTOLINI a déjà commencé un travail de recensement des associations et des entreprises afin de constituer un répertoire local qui sera disponible sur le site internet de la Mairie.

Ce fascicule permettra de référencer les acteurs locaux et permettra aux habitants de la commune de

profiter ou de simplement prendre connaissance des associations, des entreprises et de l'ensemble des services de proximité.

Si vous êtes entrepreneurs (artisans, commerçants, professions libérales, etc..) ou président d'une association, merci de faire parvenir à Nathalie BORTOLINI les informations suivantes:

Nom - Prénom

Coordonnées : adresse - site internet - page Facebook photos, détail de l'activité et/ou carte de visite

A cette adresse email: nathaliebortolinimairie@gmail.com



Toutes les informations urgentes, les rendez-vous, les comptes-rendus sur votre site



www.croixblanche47.fr et

la page Facebook https://www.facebook.com/communelacroixblanche





En raison des conditions sanitaires, la seule activité prévue pour la période de vacances est le

Cinéma de plein Air prévu le 28 août à 21h45
à la Salle des fêtes.

MARIAGES

Le 25 janvier 2020



Cyril, Lucien, Louis DESSAINT Et Caroline, Cécile SANCHEZ

Qu'ils trouvent ici l'expression de nos meilleurs vœux de bonheur!

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous faire part des naissances de :

Hadrien, Denis, Renaud DE LEVEZOU DE VEZINS né le 17 février 2020

Bixente, Frédéric, Christian DUPUIS né le 11 mars 2020

Lyna AZZI née le 06 avril 2020

Gabin PAPY né le 16 avril 2020

Malho, Pierre LABROT né le 24 avril 2020

Manon CHAMP née le 21 mai 2020

Noé, James FOUQUET né le 31 mai 2020

Tous nos vœux de bonheur et de santé aux nouveau-nés, ainsi que nos plus sincères félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS



Nous avons la douleur de vous faire part du décès de :

Henri, André GAUZIN décédé le 16 avril 2020

et de

Aldée, Yvette, Jeanne, Cécilia CREBESSEGUE décédée le 26 mai 2020

Toutes nos condoléances aux familles touchées par ces deuils.

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Le Cinéma sous les étoiles aura lieu

le vendredi 28 goût à 21h45 à la salle des fêtes.

Projection gratuite et ouverte à tous en application des règles de distanciation.

Séance organisée par la commune de La Croix-Blanche et l'association l'Écran Livradais avec le soutien de la CAGV

Le film sera annoncé prochainement sur la page Facebook et sur le site de la Mairie.

Directeur de Publication : Gilles CHAROLLAIS

Rédacteur: Daniel OLLIER

Comité de rédaction : Christophe MATHIEU, Karine PERROUD, Amandine FAUCHE.

Création maquette: Laetitia BARRERE